



## COMMUNIQUÉ

Gatineau, le 1<sup>er</sup> novembre 2018. – Voici les principaux sujets traités par mesdames et messieurs les commissaires lors de leur séance régulière du lundi 22 octobre 2018.

### **États financiers 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs**

Suite au rapport de la firme Marcil Lavallée, S.E.N.C/G.P., auditeurs externes, et aux avis publics parus à cette fin dans le journal Le Droit en date du 5 et du 13 octobre 2018, le conseil des commissaires a convenu de prendre acte des états financiers 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs.

### **Régime d'emprunts à long terme**

Les membres du conseil des commissaires ont convenu qu'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 16 506 000 \$, soit institué.

### **Modification des appels d'offres – Validité des soumissions pour une période de 90 jours – Pour les projets de la mesure maintien des bâtiments et résorption du déficit d'entretien**

Les membres du conseil des commissaires autorisent la modification des documents d'appels d'offres pour les projets dans le cadre des mesures 50621-50625 *Maintien des bâtiments* et 50622-50626 *Résorption du déficit d'entretien*, afin de prolonger la période de validité des soumissions de 45 jours à 90 jours.

### **Amendement à la politique 57-01-01 règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction**

Suite à la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale, les membres du conseil des commissaires ont amendé la politique 57-01-01 *Règles relatives à l'octroi des contrats d'approvisionnement de services et de travaux de construction*.

## **Suivi des recommandations du comité de répartition des ressources**

Les membres du conseil des commissaires ont approuvé les recommandations émises par le comité de répartition des ressources.

## **Rémunération des élus**

Suite à l'application du décret du gouvernement du Québec et des budgets prévus à cette fin, les membres du conseil des commissaires ont adopté la rémunération des élus pour l'année 2017-2018.

## **Entérinement pour le resurfacement des bassins des secteurs 100-200-300 à l'école polyvalente le Carrefour**

Suite aux conditions rencontrées lors des travaux, des recommandations du Service des ressources matérielles, de la Direction générale et de la révision des coûts supplémentaires par les firmes Lapalme Rhéault architectes et associé + ACSL, les membres du conseil des commissaires ont entériné les coûts supplémentaires pour le resurfacement des bassins des secteurs 100-200-300 phase 3.

## **Motion de félicitations à Mélanie Lambert et Vanessa Girard de l'école polyvalente Nicolas-Gatineau pour l'organisation de la chaîne humaine contre la violence et l'intimidation**

Les membres du conseil des commissaires ont adopté une motion de félicitations à Mélanie Lambert et Vanessa Girard pour l'organisation de la chaîne humaine contre la violence et l'intimidation.

## **Motion de félicitations aux contributeurs et organisateurs de l'aire de jeux des élèves du préscolaire de l'école le Petit Prince**

Les membres du comité des commissaires ont adopté une motion de félicitations à madame Renée Amyot, conseillère municipale, à la Fondation de l'école Le Petit Prince, à l'organisme de participation des parents de l'école le Petit Prince ainsi qu'à la direction de l'école, madame Nathalie Barbe pour leur contribution à l'aménagement de cette aire de jeux.